

COMMUNE DE MAIZIERES-LA-GRANDE-PAROISSE



Chers administrés,

Afin de préparer au mieux le déconfinement prévu le 11 mai prochain et dans le respect des gestes barrières et de la distanciation sociale qui s'imposent pour continuer à lutter collectivement contre le COVID-19, chaque maiziérone et chaque maiziéron de plus de 10 ans se verra offrir 2 masques « tissu » lavables et réutilisables :

- 1 par la COMMUNE : produit et homologué par le COQ SPORTIF de ROMILLY-SUR-SEINE ;
- 1 par le CONSEIL DEPARTEMENTAL : produit et homologué par l'entreprise auboise CHANTECLAIR.

Les élus assureront, eux-mêmes, cette distribution dans les boîtes à lettres, sous enveloppe nominative.

La date exacte vous sera communiquée très prochainement, dès que nous aurons connaissance de la date de livraison des masques par le Département, qui est remise en cause de jour en jour.

Je compte sur votre civisme et reste à votre entière disposition.

Prenez soin de vous et de votre famille !

Le Maire, Michel LAMY